

BLV Mag

n° 193

Septembre 2020

Dossier

UNE RENTRÉE SCOLAIRE
sous le signe de la biodiversité



Sommaire



4 La rétro du mois
Les temps forts en image

12 Le portrait
Galina Seliverstova

6 Le dossier
Rentrée scolaire 2020-2021

14 Tribunes
Libre expression

10 La ville s'engage
Pour le commerce

15 Agenda
Des manifestations

11 Vie d'asso
Le Centre musical



La photo du mois — à vos clichés !



Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag **#bourglesvalence**



Merci à @helo4ever

Le mot du Maire

“ Être Maire, c’est œuvrer tous les jours pour le développement de sa ville et le cadre de vie de ses habitants ”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Le 28 juin dernier, juste avant la période estivale, les Bourcaines et les Bourcains m’ont fait l’honneur de me renouveler leur confiance pour un nouveau mandat de Maire.

Dans un contexte inédit et une abstention remarquable dans toute la France, je souhaite vous dire que la nouvelle majorité municipale aura à cœur de s’engager pour vous redonner confiance en la politique locale.

Être Maire, c’est œuvrer tous les jours pour le développement de sa ville et le cadre de vie de ses habitants.

C’est penser qu’il est possible de changer notre quotidien par la mise en place de mesures utiles à chacun. C’est, j’en suis certaine, l’un des plus beaux engagements qu’un homme ou une femme peut avoir pour son territoire.

Au moment de cette rentrée, votre BLV Mag fait peau neuve.

Il se modernise et se transforme en augmentant sa fréquence de parution puisque vous aurez maintenant l’occasion de le lire chaque mois en le recevant à votre domicile ou en le consultant sur notre site internet.

Depuis quelques jours, nos écoles ont repris leur rythme et accueillent à nouveau nos petits Bourcains. Le dossier de ce BLV Mag vous présente ainsi les nouveautés relatives à cette rentrée.

Enfin, votre nouveau magazine municipal laisse désormais une place plus importante aux portraits ou interviews de personnalités qui se mobilisent pour notre ville. Je vous laisse les découvrir au fil des numéros.

Je vous souhaite une bonne lecture !

La rétro du mois — les temps forts en image

4 juillet



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal ainsi que l'élection du maire et des adjoints se sont déroulées le 4 juillet dernier à l' Espace Jean-Germain (Centre de gestion de la Drôme – Île-Parc Girodet). Marlène Mourier a été reconduite pour un second mandat jusqu'en 2026.

juillet - août



DON DU SANG

Les donateurs étaient au rendez-vous pour ces deux collectes, les 25 juin et 25 août derniers. Plus que jamais les dons du sang sont indispensables. Rendez-vous pour la prochaine collecte le mardi 27 octobre.



18 août



SOLIDARITÉ LIBAN – BOURG-LÈS-VALENCE

Le 18 août dernier, ce sont près de 5 tonnes de denrées de première nécessité qui ont été récoltées à l'Hôtel de Ville. Ces dons permettront de venir en aide aux libanais et aux plus de 300 000 sans-abris de Beyrouth. Merci à tous !



25 juillet

OUVERTURE DE LA GUINGUETTE LE PLEIN AIR

Depuis le 25 juillet et durant tout l'été, les Bourcaines et les Bourcains ont pu profiter de l'Île-Parc Girodet et de sa guinguette festive. Une première saison réussie pour ce nouveau lieu de notre ville !

REPRISE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS SUR LA PLACE DES RENCONTRES

Le Marché de producteurs « de la ferme à l'assiette » a lui aussi retrouvé ses habitudes sur la place des Rencontres, durant toute la période estivale et pour quelques semaines encore.



LA VOGUE A ANIMÉ NOTRE CENTRE-VILLE

Une fois de plus, la Ville de Bourg-lès-Valence a voulu apporter son soutien à ses commerces et forains en organisant la vogue en centre-ville pour 3 jours de festivités qui ont ravi petits et grands.



RETOUR À L'ÉCOLE

mais pas (encore) à la normale



Alors que la crise du Covid-19 a bouleversé la fin d'année scolaire 2019-2020, septembre marque le début d'un nouveau cycle pour les petits Bourcains. Pour autant, la vigilance reste accrue et des mesures de protection sont mises en œuvre.

MESURES SANITAIRES : ANTICIPER POUR PRÉVENIR

Dans les écoles qui composent les 8 groupes scolaires publics et l'établissement privé de Bourg-lès-Valence, ce sont plus de 1800 élèves qui ont fait leur rentrée ce mardi 1^{er} septembre. Afin de se prémunir des risques sanitaires, élus et agents municipaux ont poursuivi, aux côtés des 75 enseignants de Bourg-lès-Valence, la mise en place de mesures fortes, déjà mises en œuvre fin juin.



Nettoyage renforcé
plusieurs fois par jour



Sens de circulation
notamment dans les cantines



2 services de repas
pour limiter le nombre d'enfants



1 mètre entre chaque enfant
à la restauration collective

ZOOM SUR les travaux d'été

En cohérence avec le plan de rénovation fixé entre 2014 et 2020, la Ville de Bourg-lès-Valence poursuit les travaux d'été dans les écoles. Cette année :

- ✓ Maternelle Barthelon :
 - **reprise de l'étanchéité** de la toiture terrasse
 - **reprise de la toiture en tuiles**
 - **remplacement des stores**
- ✓ Maternelle Armailler :
 - **peinture** de la salle polyvalente
- ✓ Maternelle Chony :
 - **réfection des sanitaires**
- ✓ Maternelle Jacques Reynaud :
 - **mise en place de rideaux** dans une salle
- ✓ Élémentaire Germain Fraisse :
 - **remplacement de verres colorés** façade

ACTIVITÉS SCOLAIRES : S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Rencontre avec Julie Coutout, chargée de mission à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et **coordinatrice du programme refuges et biodiversité en ville.**

Septembre est synonyme de rentrée scolaire. La LPO prévoit d'intervenir toute l'année dans les écoles.

Comment est née cette idée ?

J'ai eu l'occasion de faire la connaissance des élus et équipes de la Ville de Bourg-lès-Valence durant la phase de travaux de l'Île-Parc Girodet. La LPO intervient dans toute la France pour accompagner les collectivités dans la prise en compte de la biodiversité en ville. L'Île-Parc Girodet va devenir, un véritable lieu de sensibilisation à la nature. Il est d'ailleurs labellisé "refuge LPO". Il est nécessaire d'anticiper l'installation de nichoirs pour oiseaux et plus globalement de comprendre l'écosystème et comment de le préserver.

Et quelles interventions la LPO va-t-elle organiser dans les écoles ?

Maintenant que la ville dispose de cet outil formidable qu'est le parc, nous allons pouvoir sensibiliser les plus jeunes et mettre en place des actions concrètes. Cette année, deux classes interviendront pour découvrir les différentes espèces déjà présentes sur le site, créer des gîtes à chauves-souris et installer un hôtel à insectes par exemple. La démarche se veut évolutive puisque, année après année, les élèves suivants viendront compléter les actions précédentes pour faire du parc un véritable exemple sur son territoire.

Des actions sont-elles prévues pour les plus grands ?

Clairement, nous misons beaucoup sur les enfants dans un premier temps mais nous savons qu'ils sont d'excellents prescripteurs auprès des plus grands. Des événements grand public seront organisés pour que les Bourcaines et les Bourcains puissent se rendre compte du travail accompli par les écoliers. Chaque événement sera annoncé par la Mairie et sur le site www.lpo-drome.fr



Julia Coutout,
Chargée de mission à la LPO



LA LPO AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
EN QUELQUES CHIFFRES



Plus de
10 000 adhérents



Environ **100** salariés
Dont **17** permanents
en Drôme-Ardèche



1 site dédié
aux refuges
refuges.lpo.fr

La ville s'engage — pour le commerce



Visite du Maire et des élus chez les commerçants

Le commerce : **notre priorité**

Dans cette nouvelle rubrique du BLV Mag, vous pourrez retrouver, chaque mois, les actualités de votre municipalité sur un thème dédié. Pour cette première édition, il est question du commerce, un secteur lourdement frappé par la crise sanitaire.

Échanger, comprendre, décider et agir... sont les mots qui guident aujourd'hui l'équipe municipale pour accroître la vitalité de notre tissu économique à Bourg-lès-Valence. Après avoir subi les conséquences d'une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, il est désormais le moment de s'engager collectivement pour que nos commerçants retrouvent un avenir serein.

Quelques actions concrètes

Rapidement, les élus de Bourg-lès-Valence ont décidé avant l'été de supprimer partiellement les taxes relatives aux droits de terrasse et sur la publicité extérieure. Cette aide directe qui représente quelques plusieurs milliers d'euros a été l'occasion de répondre avec réactivité aux enjeux. Pour autant, d'autres mesures devront être prises.

Concerter pour comprendre

Durant la période estivale, Madame le Maire et les élus sont allés à la rencontre des commerçants pour comprendre leurs problématiques. Fin septembre,

des réunions de travail seront organisées pour identifier les besoins et définir un plan d'actions. Des solutions numériques sont envisagées avec un double objectif : soutenir le commerce en incitant les Bourcaines et les Bourcains à consommer localement et mettre en œuvre un dispositif attractif qui tienne compte du pouvoir d'achat des habitants.



“ *La Ville de Bourg-lès-Valence va faire du commerce sa priorité économique pour les six prochaines années. Nous devons soutenir massivement celles et ceux*

qui, quotidiennement, ouvrent les portes de leur boutique pour servir les Bourcaines et les Bourcains ”

Marlène Mourier

En Musique à Bourg-lès-Valence

Créé en 1980 et soutenu depuis cette date par la commune avec la volonté de disposer d'un orchestre à Bourg-lès-Valence, le Centre musical est devenu « L'École de musique de référence de la ville ».

Sa notoriété a même dépassé les limites du département de par son excellent travail et la qualité de son enseignement. Certains de ses anciens élèves poursuivent d'ailleurs une carrière professionnelle.

Il n'a eu de cesse de se développer pour permettre au plus grand nombre l'apprentissage de la musique et de la pratique artistique, que vous soyez enfants, ados ou adultes, débutants ou confirmés.

Les professeurs de l'école sont diplômés d'état en pédagogie et l'activité artistique des enseignants est d'un niveau remarquable.

De plus, à la demande de la commune, le Centre musical assure, par l'intermédiaire des intervenants en milieu scolaire, l'éducation artistique des élèves en écoles élémentaires de Bourg-lès-Valence.

Nous pouvons y découvrir une multitude d'ateliers, de cours d'instruments et de formation musicale allant de la musique classique au jazz en passant par des ateliers tels que l'improvisation débutants, la musique à l'image, les chorales adultes ou enfants et divers ensembles collectifs.

Actuellement, le Centre musical développe divers partenariats dans des projets communs, ouverts à tous publics.

Notamment, cette année, avec un projet OPE-RATS d'André Stoketti qui devrait se dérouler au théâtre le Rhône en avril 2021, associant toutes les classes de l'école de musique ainsi que des élèves des classes élémentaires de la commune.

Le Centre musical, en partenariat avec l'Orchestre d'harmonie, propose également une saison de concerts « *Musique à Bourg-lès-Valence* » ouverte à tous dans laquelle des musiciens de haut niveau viennent se produire.



Comment s'inscrire ?

Les inscriptions pour les cours individuels, ou collectifs se déroulent toute l'année en fonction des places mais **il est préférable de s'inscrire dès le mois de septembre** pour profiter de tous les événements qui se dérouleront tout au long de l'année.

Venez découvrir votre école de musique, vous pouvez également vous préinscrire en ligne :

www.imuse-saiga17.fr/bourglesvalence/extranet/extranet2/portail

Site : centre-musical-bourg-les-valence.com

En savoir +

Vous retrouvez tous les événements sur le site : centre-musical-bourg-les-valence.com

Libre, engagée et Bourcaine

Pendant le confinement, plusieurs dizaines de Bourcaines se sont mobilisées – soutenues par la Ville de Bourg-lès-Valence – pour confectionner des masques. Parmi elles, Galina Seliverstova dont le parcours personnel est atypique. Portrait.

En 1948, **Galina Seliverstova** naît au Kazakhstan, ancienne république de l'URSS. Très vite, elle rejoint la Russie pour y faire ses études, au bord de la Volga, à Saratov dont l'Université qui l'accueille est réputée pour ses bonnes compétences en chimie.

Pendant 5 ans, elle étudie pour obtenir un diplôme et devient ingénieure. Galina est ensuite recrutée à l'institut de recherche de l'Université. Son terrain scientifique : les électrons libres des batteries électriques que nous utilisons aujourd'hui. Elle aime se souvenir que *« les nuits étaient parfois courtes mais les travaux passionnants »*.

Sans connaissance de la langue, sans papier, sans travail, tout était alors à refaire. Pourquoi la France ? *« Je ne le sais pas vraiment mais je suis heureuse ici. Quand je compare les conditions de vie dans mon pays natal avec notre quotidien ici en France, je peux affirmer que le travail porte ses fruits »*. En mars dernier, pendant les premiers jours de confinement et alors que Galina part faire des courses, elle se rend compte qu'il va falloir des masques.

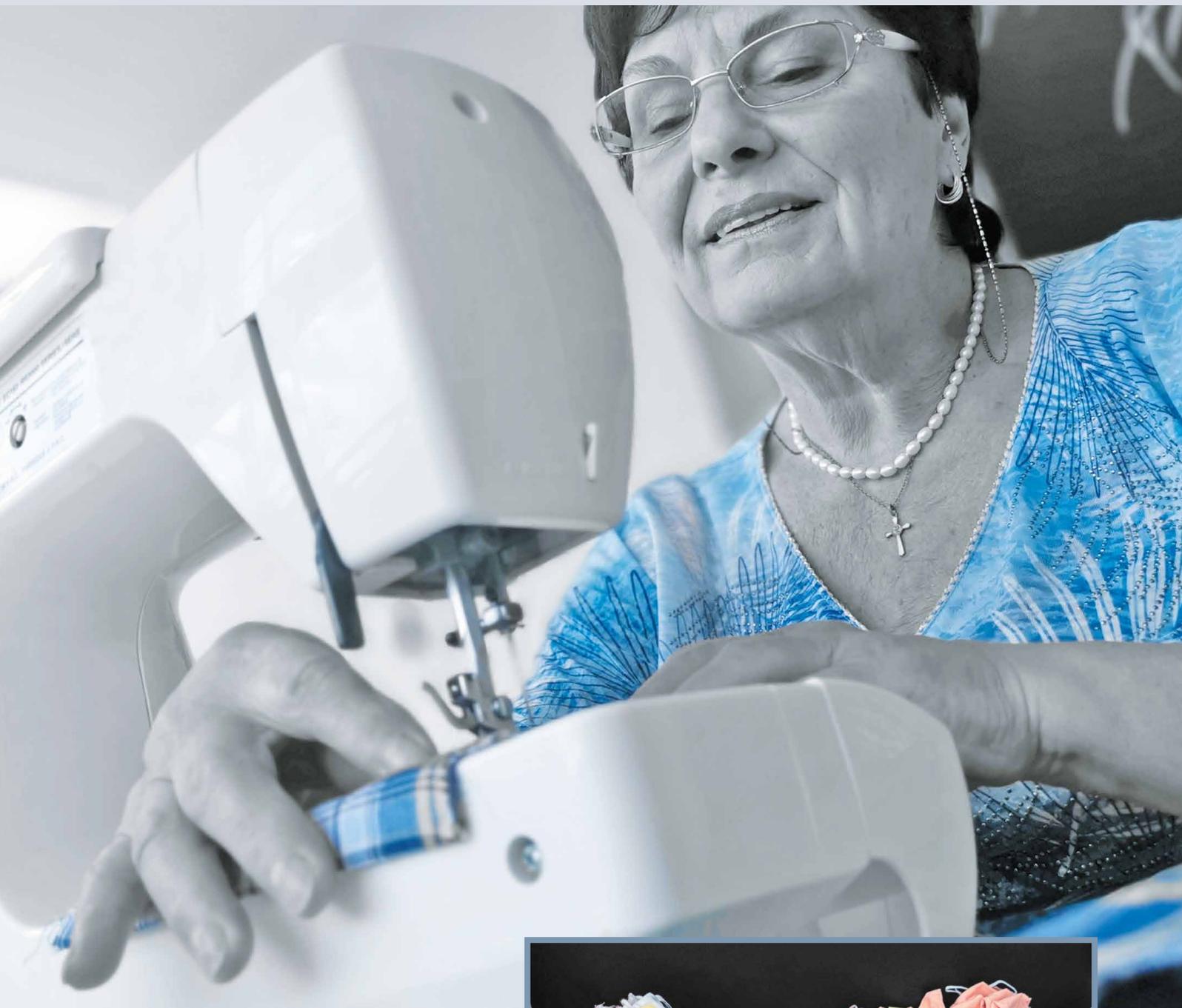
“ Je suis heureuse ici. Et fière d'avoir contribué à l'élan de solidarité bourcaine pendant la crise. ”

Après ce parcours universitaire, elle devient sous-directeur d'un lycée, toujours à Saratov, où elle enseigne la chimie. Déjà à cette époque, les prémices de sa passion pour la couture apparaissent et Galina apprend aux jeunes filles élèves leur début à la machine à coudre pour confectionner chemises et vêtements pour enfants. Cette étape constitue pour elle *« une véritable fierté d'avoir la confiance du directeur du lycée qui m'avait laissé carte blanche »*.

Changement de vie

En 2000, pour des raisons personnelles, Galina décide de partir avec sa fille et arrive en France pour refaire sa vie.

Elle fabrique alors les premiers, pour elle, sa fille et son mari, avec quelques chutes de tissu, sans modèle particulier. Elle décide alors de contacter la Mairie et, plus précisément Eliane Guillon, première adjointe au Maire. Galina propose alors ses services afin de s'engager au plus vite dans la course aux masques et transforme, avec son mari, son appartement en véritable atelier de couture. S'en suit alors l'histoire que les Bourcains connaissent bien : des centaines de couturières se mobilisent et démontrent la solidarité dont peuvent être capables les habitants de Bourg-lès-Valence.



En mai dernier, 146 couturières ont spontanément proposé leur aide suite à l'appel lancé par la Mairie de Bourg-lès-Valence sur les réseaux sociaux. 15 826 masques collectés auprès des couturières. Galina en a confectionné 2 679. Merci encore à elles !



Expression de la liste majoritaire

Un nouveau mandat débute et, au nom de toute l'équipe majoritaire, nous tenons à remercier chaleureusement les Bourcaines et les Bourcains qui nous ont accordé leur confiance. Après avoir œuvré sans relâche entre 2014 et 2020, un second défi nous attend : poursuivre la transformation positive de notre ville. Très prochainement, nous présenterons de manière chiffrée et datée notre plan de mandat, conforme au programme électoral de la liste conduite par Marlène Mourier. Nous nous engageons devant vous à mener notre mandat dans le plus grand respect des Bourcaines et des Bourcains, sans dogmatisme, pour mettre en place des mesures politiques utiles et

adaptées au plus grand nombre.

Nous formulons également le souhait d'une opposition constructive et respectueuse de chacun. Quitter le conseil municipal comme certains ont pu le faire lors de la dernière séance n'est pas, selon nous, un signal de volonté de participer aux prises de décisions. Notre équipe restera à votre écoute comme nous l'avons toujours été. Un élu local se doit d'être le garant d'une forme de proximité à laquelle nous sommes particulièrement attachés. Bien que la crise sanitaire nationale nous impose de limiter les rassemblements, nous espérons vous retrouver vite à l'occasion des nombreuses manifestations festives et conviviales organisées dans notre ville.

Groupe Majoritaire

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Christian Rozo - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Philippe Gilles - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Olimpia Blasco - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard

Expression du groupe d'Opposition

Les élections municipales se sont tenues dans un contexte de crise sanitaire inédit, après une très longue période de confinement pour nous tous. La très grande majorité des Maires a été réélue dès le 1^{er} tour. Ce ne fût pas le cas à Bourg-lès-Valence. Sur les 14 213 inscrits, 7 284 électeurs ne sont pas allés voter, portant l'abstention à un niveau historique. Nous remercions chaleureusement les 3 189 électeurs qui nous ont fait confiance autour d'un projet de Gauche, écologiste et citoyen.

Groupe d'opposition " Ensemble pour Bourg-lès-Valence "

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Brigitte Bajard - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont

La recette

Dos de maigre en croûte d'amande et sa brandade de morue huile vierge aux aromates

Pour 4 personnes

- **Faire suer** l'échalote et l'oignon rouge avec 20g de beurre sans coloration, **débarrasser** puis **laisser** refroidir.
- **Torréfier** les amandes, **mélanger** à la spatule avec le beurre pommade restant coupé en dé, **ajouter** le pain de mie.
- **Incorporer** l'œuf, l'échalote et l'oignon à la préparation d'amandes.
- **Étaler** au rouleau entre 2 feuilles de papier cuisson et réserver au frais.
- **Faire dessaler** la morue dans l'eau 36h à l'avance en changeant régulièrement d'eau.
- **Cuire** les pommes de terre à l'eau en y incorporant à la mi-cuisson 150g de morue.
- Une fois cuites et égouttées **ajouter** les 150g de morue restante émiettée finement.
- **Ajouter** l'ail haché, monter à l'huile d'olive et **ajouter** le persil haché.
- **Réserver** à température.
- **Mélanger** délicatement tous les ingrédients et recouvrir d'huile d'olive.

Cuisson

- Dans une poêle faire chauffer l'huile d'olive, **déposer** les maigres côté peau, **assaisonner**, **cuire** 2mn puis **retourner**, y **ajouter** une noix de beurre frais.
- **Laisser** la chair absorber le beurre.
- **Débarrasser** sur plaque et **enlever** la peau des maigres.
- **Tailler** la croûte d'amande à la dimension des pavés de maigre et les recouvrir.
- **Mettre** au four préalablement chauffé à 180° pendant 5mn.

Dressage

Dresser une quenelle de brandade, y **déposer** les maigres en croûte assaisonnés de fleur de sel puis **arroser** d'huile vierge.

4 pavés de maigre avec la peau

Ingrédients croûte d'amande

- 1 échalote ciselée
- 1 cuillère à soupe de cerfeuil haché
- 1 oignon rouge ciselé
- 50g d'amandes concassées
- 1 œuf
- 130 g de beurre
- 75 g de pain de mie

Ingrédients pour la brandade

- 300 g de morue salée
- 3 gousses d'ail
- 1/2 bouquet de persil haché
- Huile d'olive
- Sel et poivre

Ingrédients pour huile vierge

- 1 échalote ciselée
- 5 câpres hachés
- 2 filets d'anchois au sel hachés
- 1 oignon rouge ciselé
- 5 olives noires hachées
- 2 tomates mondées coupées en dé
- Huile d'olive

Une recette du restaurant :



Une recette créée par
Karim Fadel
Restaurant

La Table Méridionale

Bon appétit !

» À l'initiative des élus
du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le rallye des déchets

Samedi 26 septembre 2020

4 lieux de rendez-vous > 9 h

- » devant la Mairie
- » devant l'école Germain Fraisse
- » parc du quai Thannaron
- » place Elie Cester (Allet)

Pique-nique partagé

Merci d'amener votre pique-nique (boisson et dessert offerts par la ville)

» île-parc Girodet

» PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



un kit
nettoyage
offert
à chaque
participant

Conception graphique : direction de la communication - Yannis Bullard